



**Convention en vue de l'accompagnement des locataires dans le cadre des nuisances induites par la démolition du Bâtiment Amandiers  
29 février 2016 – 29 avril 2016**

Entre

**La Ville d'Angoulême**, représentée par Monsieur Xavier BONNEFONT, Maire d'Angoulême, conformément à la délibération ..... en date du .....

Et

**Le GrandAngoulême**, représenté par Monsieur Jean-François DAURE, Président de GrandAngoulême, conformément à la délibération ..... en date du .....

Et

**Logélia Charente**, représenté par Monsieur François BONNEAU, Président de Logelia Charente,

Et

**Le CSCS ACAIQ de Basseau**, représenté par Monsieur Daniel MARTEAU, président du centre social.

## Préambule

Dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain du quartier de Basseau - Grande Garenne le bâtiment Amandiers sera déconstruit. Les espaces en pieds des immeubles Bruyères, Cytises et Digitales, ainsi que l'emprise du bâtiment Amandiers seront résidentialisés (réfection des stationnements, renforcement des espaces paysagés, privatisation des espaces réaménagés).

Concernant la démolition d'Amandiers, Logélia Charente en assure la maîtrise d'ouvrage.

La Ville assure la maîtrise d'ouvrage de la résidentialisation.

## Présentation de l'action

La démolition du bâtiment Amandiers programmée au premier semestre 2016, va entraîner des nuisances pour les riverains. Les parties ont décidé par le présent protocole de poser le cadre de leur partenariat, soucieux d'œuvrer ensemble, afin de proposer des activités en direction des locataires des bâtiments Bruyères, Cytises et Digitales sur le premier trimestre 2016.

Cette démarche s'appuie sur une première expérimentation menée au cours de l'été 2015, lors des démolitions des bâtiments Lauriers et Noisetiers 1, 7 et 8 : un programme d'activités avait alors été proposé aux locataires touchés par ces nuisances. Fort de cette première expérience et afin de répondre au mieux aux besoins et attentes des locataires, leurs souhaits d'activités ont été recueillis lors d'un goûter en pieds des immeubles B, C et D le 16/11/15.

Des boîtes à idées ont été mises à disposition dans les deux semaines qui ont suivi, au sein du CSCS ACAIQ de Basseau.

Il en est ressorti un intérêt fort pour :

- des places au cinéma CIBDI ou patinoire
- des ateliers divers (dessins, écriture, cuisine...)
- des visites de site : château de La Rochefoucauld, Alpha...
- des randonnées
- des activités spécifiques (FIBD..).

## Objectifs de l'action

- Soulager le quotidien des locataires des bâtiments avoisinants pendant le temps de démolition d'Amandiers
- Renforcer le partenariat avec Logélia Charente, GrandAngoulême et les structures œuvrant sur le quartier
- Favoriser l'appropriation du changement du quartier par les habitants

## Pilotage et partenariat

Le pilotage est assurée par la Ville d'Angoulême, direction de la solidarité, en lien étroit avec GrandAngoulême, Logélia Charente et le CSCS ACAIQ de Basseau.

Seront également mobilisés les acteurs locaux suivants :

- Association des locataires
- Comité de quartier
- Association de Régie Urbaine
- Information auprès d'Omega, ADSEA

## Protocole pour la mise en œuvre de l'accompagnement

En fonction du calendrier du chantier, à préciser, il est convenu :

- Communication globale : des supports de communication seront développés (affiches, flyers, ...) à l'attention des habitants des bâtiments B, C et D. Création et impression par GrandAngoulême, affichage par Logélia Charente.
- Information auprès des habitants : l'ensemble des partenaires se mobilise pour fournir aux habitants l'information nécessaire (sur planning d'activité etc) et pour les orienter pour renseignements et inscriptions vers le centre social.
- Recueil des demandes / inscriptions : le CSCS ACAIQ de Basseau répertorie les inscriptions éventuelles sur les activités évoquées, et pilote l'interface habitants / activités.
- Programmation des activités : un planning commun d'actions sera élaboré, par l'ensemble des partenaires mobilisés. Les réservations éventuelles sur les activités seront réalisées par le CSCS ACAIQ de Basseau et les réservations de bus par la Ville d'Angoulême.

## Engagements financiers des partenaires

- Logélia Charente s'engage au maintien du financement des sorties sur la base d'une enveloppe maximum de 1000€.
- Les participants verseront un euro symbolique au CSCS ACAIQ de Basseau dans le cadre des sorties organisées.
- Le GrandAngoulême prend en charge le financement de la communication.
- La Ville d'Angoulême prend en charge le financement des déplacements en bus et l'achat des places CIBDI et entrées à la patinoire sur la base d'une enveloppe maximum de 2000€

Fait à \_\_\_\_\_, le  
en quatre exemplaires,

Monsieur le Maire d'Angoulême

Monsieur le Président du GrandAngoulême

**Xavier BONNEFONT,**

**Jean-François DAURE,**

Monsieur le Président de Logélia Charente

Monsieur le Président du CSCS ACAIQ  
de Basseau

**François BONNEAU,**

**Daniel MARTEAU**